



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 111257

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur un possible calendrier d'examen d'un texte concernant la santé au travail. Des dispositions sur ce sujet, contenues dans la loi portant réforme des retraites, ont été invalidées par le Conseil constitutionnel. Les associations concernées sont en attente de cette réforme. Elle lui demande si un texte sur ce sujet sera présenté devant le Parlement et à quelle date.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement tient à faire savoir à l'honorable parlementaire que la proposition de loi relative à la réforme de la médecine du travail, adoptée en première lecture par le Sénat le 27 janvier 2011, fait partie des textes que le Gouvernement entend soumettre à l'Assemblée nationale. C'est en ce sens qu'il a demandé son inscription à l'ordre du jour, lors de la conférence des présidents du mardi 14 juin 2011. Cette proposition de loi a ainsi été examinée à l'Assemblée nationale en première lecture le 30 juin 2011.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111257

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6223

Réponse publiée le : 19 juillet 2011, page 7877